

## Cabinet engagé

Rapport de Responsabilité Sociétale d'Entreprise 2013

# Responsabilité Sociétale : un enjeu pour chacun, une responsabilité collective

2013. Linklaters célèbre ses 40 ans de présence à Paris et ses 175 ans d'implication dans l'histoire économique européenne.

40 ans qui nous enseignent que l'ensemble de notre profession, celle des avocats et juristes d'entreprises, est responsable à l'égard de la société. Des responsabilités qu'elle partage avec les autres entreprises mais aussi une responsabilité spécifique : celle de faire évoluer la place du droit dans la société. Et ce, d'autant plus dans un climat de crise où le droit est une des réponses. Etre un professionnel engagé est une nécessité encore plus prégnante dans ce contexte.

Nos clients comptent sur nous pour les accompagner dans la durée et pour leur fournir un service d'excellence. Notre responsabilité à l'égard de nos collaborateurs est de les aider à se développer professionnellement en valorisant les talents et la diversité.

Aider les communautés qui nous entourent, être respectueux de l'environnement, soutenir la création artistique font aussi partie intégrante de nos responsabilités d'acteur attentif.

Les pages qui suivent ne sont pas exhaustives des actions menées pour concrétiser notre responsabilité sociétale d'entreprise. Nous avons, cette année, mis l'accent sur des réalisations qui nous paraissent originales tout en maintenant et continuant nos actions récurrentes. Dès à présent, n'hésitez pas à nous contacter pour partager avec nous vos projets.

**Paul Lignières**

Associé, *Managing Partner*

**François April**

Associé en charge des actions environnementales

**Françoise Maigrot**

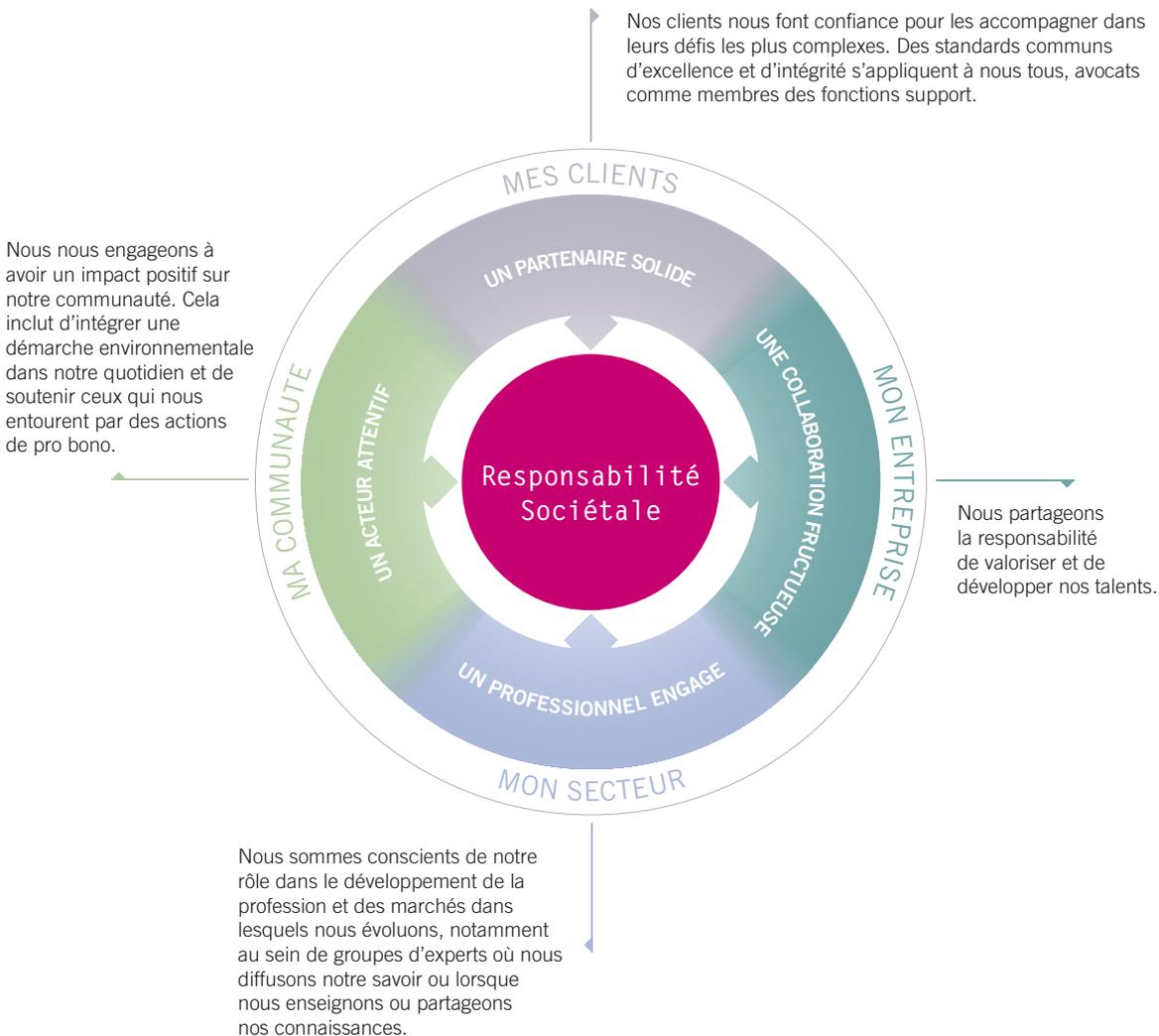
Associée en charge de la diversité

**Pierre Tourres**

Associé en charge des actions bénévoles

**Anne Wachsmann**

Associée, en charge du mécénat culturel



## Un acteur attentif

Nous nous engageons pour aider ceux qui nous entourent et minimiser notre impact sur l'environnement. Notre programme d'actions bénévoles vise à réintégrer dans le monde économique ceux qui en sont exclus et repose sur deux axes : stimuler les talents individuels et l'entrepreneuriat. Par ailleurs, nous menons des actions quotidiennes pour réduire notre empreinte environnementale.



### Stimuler la réalisation personnelle



Le 13 décembre 2012, nous avons accueilli la 1<sup>ère</sup> session du Réseau Etincelle en région Ile-de-France. Linklaters est partenaire historique

du Réseau Etincelle qui aide des jeunes en situation d'échec scolaire et professionnel à reprendre confiance en eux et redevenir « entrepreneur de leur vie ». Une dizaine de jeunes ont présenté leur plan d'affaires virtuel.

### Mécénat de compétences



Le 13 juin 2012, nous avons participé aux Défis Mecenova auprès d'Unis-Cité, qui organise le service civique de jeunes volontaires. Lors

d'entretiens, les bénévoles de Linklaters, conjointement avec des professionnels d'autres entreprises partenaires, ont aidé des jeunes en fin de service civique à valoriser leur expérience citoyenne.

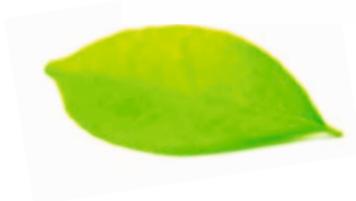
« Participer au jury est une expérience extrêmement enrichissante pour apprendre à encourager, motiver, donner du feedback à des jeunes qui ont l'envie de s'en sortir et ont besoin qu'on les y aide. Votre rôle durant cet après-midi est simple : écouter des jeunes qui présentent leur business plan de création d'entreprise, les aider à l'affiner et les encourager. »

Un bénévole de Linklaters

## Respecter l'environnement

Après avoir réalisé un Bilan Carbone® en 2011, nous avons finalisé la mise en place d'un « *Environment Management System* » qui nous permet de suivre finement nos consommations énergétiques.

Au delà, chacun est encouragé à changer ses habitudes quotidiennes. Par exemple, le 5 juin 2012, pour marquer la Journée de la Terre, nos équipes ont reçu une tasse à utiliser durablement à la place des gobelets jetables.



### Linklaters a reçu :

le trophée de la Diversité 2011 dans la catégorie

« Implications des acteurs »

le prix

« Coup de cœur du jury »

lors des trophées Mecenova 2011

### Linklaters a été classé dans la catégorie :

« Or »

en 2011, par le Business in The Community Index (BITC)

2.5%

d'économies de papier

3.5%

de réduction de notre consommation d'énergie

90%

de nos déchets recyclés



1500

1 500 heures consacrées aux actions bénévoles

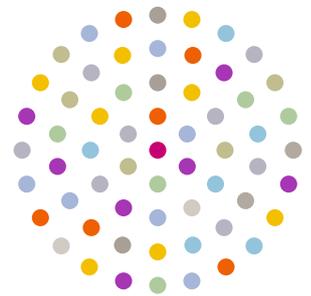


48 avocats et 30 membres du personnel impliqués dans des actions bénévoles soit 26% des effectifs

## Une collaboration fructueuse

Il ne peut y avoir d'entreprise responsable sans un développement des talents de chacun et une valorisation de la diversité.

Au-delà des 81 formations techniques que nous avons organisées en interne, nous prêtons attention au développement personnel de nos collaborateurs.



Business. *It's personal.*

En 2012, une campagne interne a sensibilisé nos équipes à l'importance de développer leur réseau et de faire fructifier leurs relations chez les clients. Nous avons convié trois de nos alumni, maintenant chez des clients, à témoigner auprès de nos collaborateurs sur le thème de « Si j'avais su quand j'étais collaborateur ».

« Formation excellente. Très utile à tous les niveaux (avocats, marketing). Un échange direct avec les clients qui permet de mieux comprendre leurs attentes. Très bonne image du cabinet à l'extérieur et très bon feedback des anciens sur leur passage chez Linklaters. »

Un participant de Linklaters

### Promouvoir la diversité



#### Développer le leadership féminin

Linklaters est actif dans le domaine du développement du leadership féminin et a lancé en septembre 2012 le *Women Leadership Programme* pour accompagner le développement personnel des avocates à haut potentiel. A Paris, deux collaboratrices font partie de la première promotion.

En collaboration avec HEC au Féminin, Aude de Thuin est venue au cabinet présenter son ouvrage « Femmes, si vous osiez ! » et dialoguer avec les quelques 80 clients et collaborateurs présents.

### Favoriser le bien-être



Depuis 3 ans, Linklaters a mis en place un outil de suivi interne de la satisfaction de ses équipes. Nous évaluons l'engagement, la motivation et l'implication des équipes et mettons en place des actions d'amélioration. Cette année, les résultats du bureau de Paris sont en progression, sur des indicateurs comme la fierté d'appartenance, le respect entre individus ou l'accès à la formation et au savoir-faire. Nous allons nous appliquer à continuer à améliorer la qualité des retours donnés aux équipes.

Nous prêtons attention à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des membres de nos équipes. Un « guide pour favoriser l'équilibre au travail » a été diffusé à tous afin de communiquer clairement sur les solutions offertes aux avocats et aux salariés de Linklaters.



#### Lutter contre les discriminations

Linklaters a sponsorisé une conférence académique organisée par le Pr. David Oppenheimer de l'Université de Berkeley et l'Ecole de Droit de Sciences-Po sur le droit comparé en matière de lutte contre les discriminations. Il a réuni tous les spécialistes du sujet d'universités américaines, européennes et asiatiques.



9 équipes de 7 coureurs, avocats et salariés, ont participé pour la première fois au « *Global Corporate Challenge* » qui promeut l'activité physique quotidienne. Pendant 3 mois, chaque compétiteur a relevé le défi de faire un minimum de 10 000 pas par jour, mesurés par des podomètres.



25,15

heures de formation par avocat

4 202

heures de formation

81

formations internes sur des questions juridiques

10

formations internes sur des questions de développement personnel

## Un partenaire solide

Il est de notre responsabilité de fournir la meilleure expertise à nos clients. Il nous paraît alors essentiel d'appliquer les standards déontologiques les plus exigeants, de nous impliquer dans le débat public dans les secteurs de nos clients et de partager nos connaissances en leur donnant accès à notre savoir-faire.

### Une exigence déontologique

En matière de principes fondamentaux de la profession d'avocat, la confidentialité par exemple, nous appliquons toujours la règle déontologique la plus exigeante des 19 Barreaux où nous exerçons. A l'ouverture de chaque nouveau dossier, les associés doivent répondre à 7 questions pour vérifier que nous avons l'expertise et les ressources pour offrir le meilleur service à nos clients et que le dossier est acceptable au regard de nos valeurs.

### Anticiper les enjeux de nos clients

Dans la perspective d'anticiper et de participer aux évolutions réglementaires des secteurs d'activité de nos clients, nous prenons une part active aux débats de la Place.

### Energie

Nous prenons part au débat public sur l'énergie et nous engageons publiquement. A ce titre, nous avons organisé une conférence sur le thème « Eoliennes offshore : l'appel d'offres français et les leçons tirées de notre expérience européenne » en présence de représentants du gouvernement et d'associés de nos bureaux de Londres et de Berlin. Nous avons également organisé en novembre 2012, avec le centre de réflexion Premier Cercle, une conférence sur le thème « vers une Europe Unique de l'énergie » à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) avec la participation de M. Philip Lowe, Directeur Général pour l'Energie à la Commission Européenne.

### Concurrence

Olivier d'Ormesson, associé, a animé un séminaire sur la « Position Dominante Collective » avec la Vice-Présidente de l'Autorité de la Concurrence et une économiste de PricewaterhouseCoopers.

### Restructuration et entreprises en difficulté

En juin 2012, nous avons organisé une table ronde sur le thème « La valeur économique de l'entreprise est-elle prise en compte dans les restructurations ? » avec la Secrétaire Général du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle, le Président du Tribunal de commerce de Nanterre et un administrateur judiciaire.

### Arbitrage

Conjointement avec des associés de nos bureaux de Londres, Bruxelles et Hong Kong, nous avons organisé une table ronde sur la réforme de la loi française de l'arbitrage et les nouvelles tendances du marché, notamment en Asie.

### Partager nos connaissances

#### « Client knowledge portal »

Le Client Knowledge Portal est notre nouvelle plateforme en ligne qui permet d'accéder aux publications et supports multimédia produits par tous nos bureaux.

« Merci beaucoup pour cette opportunité donnée à nos équipes d'approfondir leurs connaissances techniques de manière aussi personnalisée. »

Un client après avoir assisté à l'une de nos formations

## Un engagement pour la Profession



### Delphine Pujos

Membre du Conseil de l'Ordre élue en 2012.

**Collaboratrice chez Linklaters depuis 2008.**

« Notre profession me passionne, et je m'investis au service de mes Confrères, parce que mes années de collaboration m'ont convaincue qu'il y a encore beaucoup à faire, notamment pour les jeunes avocats et les femmes »



### Thomas Ricard

7ème secrétaire de la Conférence, Promotion 2012.

**Collaborateur chez Linklaters depuis 2009.**

« M'impliquer dans la Conférence et œuvrer pour l'accès à la justice sont des expériences inoubliables que j'ai eu la chance de pouvoir mener à bien avec le soutien du Cabinet »

## Participer au débat public

Notre implication dans le développement des marchés et de notre profession est importante et reconnue. Cela recouvre notre participation à des travaux d'expertise qui nous permettent de partager nos prises de position et notre savoir-faire.



### Michel Barnier

Colloque Linklaters-ESSEC-MEDEF

### Compétitivité, Concurrence et Réciprocité

Le 27 novembre 2012, Linklaters a organisé avec le MEDEF et l'ESSEC le colloque « Compétitivité, Concurrence et Réciprocité » avec la participation de Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché intérieur, de représentants politiques et syndicaux, d'autorités administratives et d'universitaires de toute l'Europe.

### Attractivité de la place financière de Paris

Le cabinet participe aux travaux de Paris Europlace visant à renforcer l'attractivité de la Place financière de Paris. Au sein de la Commission Obligataire de Paris Europlace, nous avons initié la réforme législative permettant aux émetteurs de détenir leur propres titres obligataires aux fins d'en favoriser la liquidité.

Linklaters a participé à la rédaction du contrat-type de liquidité et accompagné l'AMF dans la rédaction de la pratique de marché correspondante et dans sa négociation avec les autres régulateurs européens dans le cadre de l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*).

Nous avons participé au panel relatif aux « contrats de liquidité sur obligations » conduit par NYSE Euronext.

### La restructuration de la dette souveraine

Linklaters a organisé une table ronde de la Chaire « Mutations de l'Action Publique et du Droit Public » de SciencesPo, sur le thème « *Sovereign debt restructuring: past experiences for future developments* ». Universitaires américains, anglais et français ont débattu avec des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances et des banques.

## Mécénat artistique

En 2012, nous avons initié une politique de mécénat afin de soutenir des projets culturels innovants qui participent au rayonnement artistique de Paris.



Helmut Newton, *Sie kommen (Elles arrivent)*, Vogue France, Paris, 1981 © Helmut Newton Estate



Carl de Keyzer, *Blankenberge*, Belgium 2002

L'imagination est l'une des valeurs de notre cabinet. Nous mettons au quotidien cette qualité au service de nos clients en leur offrant des conseils juridiques pointus et créatifs.

L'environnement intellectuel dans lequel nous évoluons avec nos clients a favorisé le lancement d'une politique active de mécénat artistique. Cet engagement nous a permis de nous mobiliser autour d'un projet commun au sein du bureau de Paris et d'en faire bénéficier un public nombreux.

Le bureau de Paris s'inscrit ainsi dans une démarche initiée par le cabinet au niveau mondial. Linklaters est déjà mécène de musées et d'institutions culturelles d'exception dans plusieurs pays. Le bureau de Londres s'est impliqué au côté de la Tate Modern, celui de New York soutient le MoMA.

Nous nous sommes associés, en 2012, en tant que partenaire de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais, à la première grande rétrospective à Paris depuis son décès en 2004 de l'œuvre du grand photographe **Helmut Newton**. Nous avons pu découvrir ou revoir l'œuvre de ce maître de la photographie contemporaine avec nos clients et près de 300 000 visiteurs dans une exposition qui a été l'un des grands succès médiatiques de l'année. Les avocats du cabinet sont particulièrement fiers d'avoir contribué à cette réussite.

Cet engagement est pérenne et en 2013, nous soutenons le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris et sommes partenaires de l'exposition Keith Haring.

« L'exposition était superbe et nous avons pu admirer les photos dans les meilleures conditions possibles. »

« Bravo pour ce très beau moment et encore une fois très sincèrement, merci pour votre soutien à l'exposition. »

« Merci encore de nous avoir donné l'occasion de voir cette exposition dans des conditions privilégiées grâce à votre implication dans ce projet. »

**Des clients après avoir assisté à la soirée Helmut Newton**

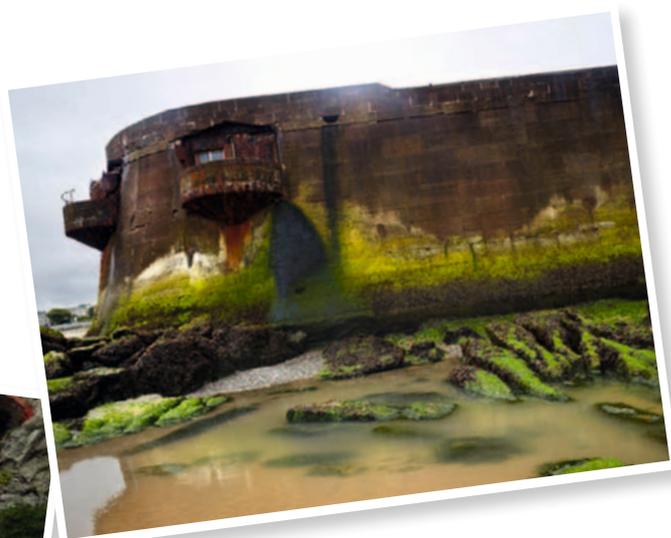
En parallèle à ce soutien muséal et institutionnel, une collection de photographies contemporaines d'artistes plasticiens a été lancée en 2010.

Nous souhaitons enrichir cette collection d'une dizaine d'œuvres par an. Exposées dans nos locaux, ces œuvres permettent de faire découvrir des artistes de premier plan, tel Bernard Plossu, l'un des photographes français les plus importants de son époque.

En 2011 et 2012, nous avons acquis les œuvres de **Gerardo Custance**, de **Carl de Keyzer** et de **Manuela Marques**. Les photographies choisies cette année soulignent les relations et l'impact de l'homme sur la nature. Ces paysages posent de manière lancinante la question de la trace et de l'empreinte de l'homme sur son fragile milieu.



n 2006



Carl de Keyzer, Wallasey, UK, 2007



Carl de Keyzer, Monterosso al Mare, Italy, 2008



Carl de Keyzer, Thames estuary, UK 2009



Manuela Marques, Contact 2, 2011

## Vos contacts



**Paul Lignières**  
Associé, *Managing Partner*  
[paul.lignieres@linklaters.com](mailto:paul.lignieres@linklaters.com)



**François April**  
Associé en charge des  
actions environnementales  
[francois.april@linklaters.com](mailto:francois.april@linklaters.com)



**Françoise Maigrot**  
Associée en charge de la diversité  
[francoise.maigrot@linklaters.com](mailto:francoise.maigrot@linklaters.com)



**Pierre Tourres**  
Associé en charge des actions bénévoles  
[pierre.tourres@linklaters.com](mailto:pierre.tourres@linklaters.com)



**Anne Wachsmann**  
Associée, en charge du  
mécénat culturel  
[anne.wachsmann@linklaters.com](mailto:anne.wachsmann@linklaters.com)

### A propos de Linklaters

Créé à Londres il y a 175 ans, Linklaters LLP est un cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et aux organisations gouvernementales. À ce jour, le cabinet compte 2 200 avocats dans le monde, répartis dans 28 bureaux.

Organisé localement et mondialement par pôles de compétences juridiques et expertises, Linklaters offre à ses clients un accompagnement approfondi tout au long de leurs projets tant en France qu'à l'international.

Présent à Paris depuis 1973, Linklaters participe depuis 40 ans, aux grandes phases de l'histoire économique de la France.

Linklaters accompagne ses clients depuis son origine pour leurs opérations complexes dans toutes leurs dimensions financières, corporate ou contentieuses tant au niveau national et européen que mondial.

Au-delà de leurs missions juridiques, les avocats du cabinet prennent également part aux débats de société pour y faire évoluer la place du droit et s'engagent pour soutenir ceux qui les entourent que ce soit par leurs actions en faveur de la diversité et du respect de l'environnement au quotidien ou dans le cadre de programmes d'activités bénévoles.

Pour une information plus détaillée sur le cabinet, vous pouvez consulter le site [www.linklaters.com](http://www.linklaters.com)

### [linklaters.com](http://linklaters.com)

Linklaters LLP  
25 rue de Marignan  
75008 Paris, France  
Tél : (+33) 1 56 43 56 43  
Palais J 030

Avocats à la Cour de Paris  
Solicitors of the Senior Courts of England and Wales

© Linklaters LLP. Tous droits réservés 2013.  
Crédits photos : Photothèque Linklaters

Linklaters LLP, une Limited Liability Partnership de droit anglais enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC326345, est un cabinet d'avocats agréé et réglementé par la Solicitors Regulation Authority. Les avocats de Linklaters LLP inscrits au Barreau de Paris sont régis par les règles applicables aux avocats inscrits à ce barreau. Le titre d'associé ou de partenaire est attribué aux membres de la Limited Liability Partnership, ainsi qu'à des collaborateurs de Linklaters LLP ou d'entités affiliées ayant un statut équivalent. La liste des membres de Linklaters LLP, des autres personnes ayant le titre d'associé et de leurs qualifications professionnelles est disponible au siège social de la LLP, One Silk Street, London EC2Y 8HQ, England ou sur [www.linklaters.com](http://www.linklaters.com).

